

# Intégrer les volumes techniques et la voiture

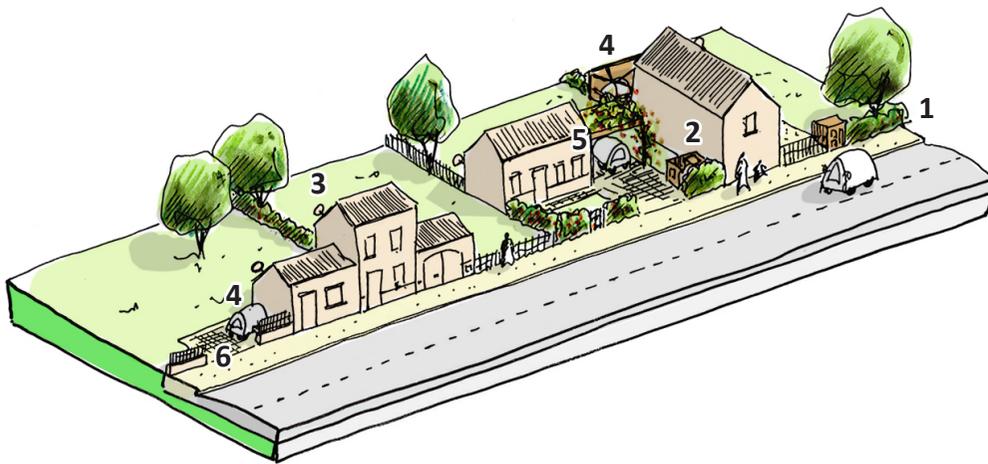
## Pourquoi est-il nécessaire d'intégrer les volumes techniques et le stationnement ?

Antennes paraboliques, boîtes aux lettres, conteneurs à ordures ménagères, coffrets Enedis (ex-EDF), Engie (ex-GDF) et autres, transformateurs, points d'apport volontaire..., les éléments techniques d'accompagnement de l'habitat peuvent être nombreux. Malgré leur caractère secondaire, ils participent au paysage et leur accumulation peut nuire à la qualité d'un projet urbain. De même pour le stationnement. S'il n'est pas envisagé sur le domaine public, il

est important de penser dès l'amont du projet à la manière d'inscrire la voiture au sein de la parcelle.

Quels sont les éléments techniques à intégrer pour une limite harmonieuse entre espace public et espace privé ? Quel type de stationnement sur la parcelle ? Garage, car-port ? Pour combien de voitures ? Est-il accolé à l'habitation ou non ? Que perçoit-on de ces éléments depuis la rue, la campagne et la parcelle ?

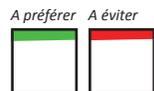
## Comment intégrer les volumes techniques ?



L'intégration des éléments techniques doit être réfléchi dès le début des projets pour mettre au même niveau les critères esthétiques et les questions pratiques d'usage, de gestion et d'entretien. Ils seront positionnés de telle manière à ne pas gêner la circulation sur l'espace public.

**Préférer** une insertion dans la maçonnerie d'un muret ou dans une clôture, une treille végétale, une haie persistante..., voire dans la façade elle-même (1).

Des principes d'intégration simples, de qualité (utilisation du bois, de plantes grimpantes...) et une unité d'ensemble à l'échelle d'une rue, d'un quartier... sont à **rechercher**.



# Intégrer harmonieusement les volumes techniques et la voiture (suite)

## Comment intégrer les volumes techniques ? (suite)



Ainsi intégrés, ces volumes peuvent être placés à l'alignement de la rue. Pour les opérations groupées, ils seront positionnés en retrait à l'arrière d'un muret/d'une haie (2), ou à l'intérieur d'une construction en brique/bois, elle-même intégrée dans le linéaire d'une clôture minérale ou végétale. **Favoriser** les regroupements (boîtes aux lettres...).

## Comment intégrer une antenne parabolique ?

Elles seront de préférence fixées directement sur le bâtiment et non sur mât. **Eviter** de les installer sur la façade principale ou sur une façade ou versant de toit visible du domaine public (3). Sur les pignons et versants de toit latéraux, la parabole sera positionnée à partir du deuxième tiers vers l'arrière. Sur le toit, elle ne dépassera pas la ligne de faitage. Sur les toits plats, **positionner** la parabole à plus de 3 mètres des bords avant. La parabole sera de la même couleur que son support, voire si possible transparente. **Préférer** les antennes les plus petites possibles.

## Comment intégrer le stationnement ?

**Organiser** le stationnement à l'intérieur de la parcelle sans modifier l'alignement du bâti à la rue (4).

**Préférer** le simple abri (le car-port) fabriqué préférentiellement en bois local au garage plus coûteux et imposant. Le car-port est en effet perméable aux vues et sa construction est plus légère que celle d'un garage (5).



S'il est incontournable, **réduire** au maximum le volume du garage et le **concevoir** comme une annexe au bâti principal.

**Préférer** les garages en bois local.

Les garages en sous-sol sont à **bannir**.

Dans le cas d'une opération groupée, **rassembler** les garages à l'écart des voies principales permet d'isoler phoniquement les maisons.

**Minimiser** la surface des accès et **préférer** l'emploi de revêtements perméables à l'eau (6) : pavés, dallages enherbés, gazons renforcés (cf. fiche n°13).

Dès que possible, **accompagner** le stationnement par des plantations d'essences locales, en particulier sur les parkings (cf. fiche n°12).